

ENGLISH

NOTICE OF INTENT TO MAKE A DETERMINATION Lift Station 1 Relocation– Public Comments Invited

August 10, 2026 – Indigenous Services Canada must determine whether the proposed Lift Station 1 Relocation, located in Binche Whut'en IR2 is likely to cause significant adverse environmental effects. To help inform this determination, Indigenous Services Canada is inviting comments from the public respecting that determination. All comments received will be considered public and may be posted online.

Written comments must be submitted by September 11, 2026 to:

BC Environment Team
Indigenous Services Canada
600-1138 Melville Street
Vancouver, British Columbia V6E 4S3
Email: bcciarpubliccomments@sac-isc.gc.ca

Project Description:

Lift Station 1 is one of two community lift stations servicing the Binche Whut'en community on IR2. The lift station is located at the intersection between Binche Keyoh Way, Mandine Drive, and Duncan Drive. A condition assessment of the existing lift stations was completed as part of emergency operations and maintenance work approved by Indigenous Services Canada. It was recommended that the wet well of Lift Station 1 be replaced and relocated across Duncan Drive prior to the construction of a back up generator and electrical upgrades.

The Nation's consultant conducted a review to identify potential environmental effects associated with the proposed works on reserve land and confirm compliance with the Impact Assessment Act. The review determined that no significant environmental impacts are anticipated with the implementation of standard mitigation measures. The project is located within a previously disturbed area and will require only minimal vegetation clearing. Additionally, the proposed culvert installation within existing roadside drainage ditches is not expected to trigger a Fisheries Act Authorization or a BC Water Sustainability Act Section 11 Notification or Approval, as the ditches are man-made features with intermittent flow and limited capacity to support fish or fish habitat. A Species at Risk screening identified several species with potential to occur in the broader area. A BC Conservation Data Centre search also identified a mapped occurrence of White Sturgeon in Stuart Lake; however, no project-related impacts are anticipated to any of these species if the project follows appropriate mitigation measures. Mitigation measures have been proposed as part of the submission to Indigenous Services Canada. Finally, an archaeological records search through the ILRR Archaeology Branch identified no

sensitive archaeological sites within the project area. As the project is located within IR2, engagement with a qualified archaeologist and implementation of a chance-find procedure during construction is recommended.

The lift station project includes a prefabricated lift station wet well design, and structural pad designed based on the geotechnical conditions at the proposed site. Once the prefabricated lift station is installed, a 300 mm by 500 mm tall upstand wall is recommended around the base of the wet well. Within the lift station, unreinforced mass concrete is to be poured under the base of the tank separately as required by tank supplier.

FRANCAIS

AVIS PUBLIC

Déplacement de la station de relevage n° 1 – Période de consultation publique

Le 10 août 2026 – Services aux Autochtones Canada doit déterminer si le projet proposé Déplacement de la station de relevage n° 1, situé à Binche Whut'en IR2 est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Tous les commentaires reçus seront considérés publics et pourraient être publiés en ligne.

Les commentaires écrits peuvent être présentés d'ici le 11 septembre 2026 à:

Équipe de l'environnement de la C.-B.
Services aux Autochtones Canada
600-1138 Rue Melville
Vancouver, Colombie-Britannique V6E 4S3
Courriel: bcciarpubliccomments@sac-isc.gc.ca

Le Projet:

La station de relevage n° 1 est l'une des deux stations de relevage communautaires desservant la communauté de Binche Whut'en sur l'IR2. Elle est située à l'intersection de Binche Keyoh Way, Mandine Drive et Duncan Drive. Une évaluation de l'état des stations de relevage existantes a été réalisée dans le cadre des travaux d'urgence et d'entretien approuvés par Services aux Autochtones du Canada. Il a été recommandé de remplacer le puits d'admission de la station de relevage n° 1 et de le déplacer de l'autre côté de Duncan Drive avant la construction d'un groupe électrogène de secours et la mise à niveau du réseau électrique.

Le consultant de la Nation a mené une étude visant à identifier les impacts environnementaux potentiels liés aux travaux proposés sur les terres de réserve et à vérifier la conformité avec la loi sur l'évaluation des impacts. L'étude a conclu qu'aucun

impact environnemental significatif n'était à craindre, sous réserve de la mise en œuvre de mesures d'atténuation standard. Le projet est situé dans une zone ayant déjà subi des perturbations et ne nécessitera qu'un déboisement minimal. De plus, l'installation proposée de ponceaux dans les fossés de drainage routiers existants ne devrait pas nécessiter d'autorisation au titre de la loi sur la pêche (Fisheries Act) ni de notification ou d'autorisation au titre de l'article 11 de la loi sur la gestion durable de l'eau de la Colombie-Britannique (BC Water Sustainability Act), car ces fossés sont des ouvrages artificiels à débit intermittent et dont la capacité à accueillir des poissons ou à constituer un habitat pour ceux-ci est limitée. Une analyse préliminaire des espèces en péril a permis d'identifier plusieurs espèces susceptibles d'être présentes dans la région au sens large. Une recherche effectuée auprès du Centre de données sur la conservation de la Colombie-Britannique a également permis de recenser une présence cartographiée de l'esturgeon blanc dans le lac Stuart ; toutefois, aucun impact lié au projet n'est prévu pour aucune de ces espèces si celui-ci respecte les mesures d'atténuation appropriées. Des mesures d'atténuation ont été proposées dans le cadre du dossier soumis à Services aux Autochtones Canada. Enfin, une recherche dans les archives archéologiques menée par la Direction de l'archéologie de l'ILRR n'a permis d'identifier aucun site archéologique sensible dans la zone du projet. Le projet étant situé dans la zone IR2, il est recommandé de faire appel à un archéologue qualifié et de mettre en place une procédure de gestion des découvertes fortuites pendant la construction.

Le projet de station de relevage comprend la conception d'un puits de réception préfabriqué, ainsi que d'une dalle de fondation adaptée aux conditions géotechniques du site prévu. Une fois la station de relevage préfabriquée installée, il est recommandé de mettre en place un muret de 300 mm de largeur et 500 mm de hauteur autour de la base du puits de réception. À l'intérieur de la station de relevage, du béton massif non armé doit être coulé sous la base du réservoir, séparément, conformément aux instructions du fournisseur du réservoir.